



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

# AVIS PUBLIC

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance régulière le 21 mai 2024 à 20h00 à la Salle Gaétan Morin.

Le rapport financier sera disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours qui suivront la séance.

Donné à Sainte-Marcelline-de-Kildare ce 13 mai 2024.

Catherine Haulard  
Directrice générale et greffière-trésorière